

Rapport d'activité 2018



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale, La Côte St André, 11 avril 2019

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier
Rapport d'orientation

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère

Sommaire



Rapport Moral

- 1 / la vie du réseau p 4
- 2 / Les partenariats p 5
- 3 / Une vie interne mouvementée p 5
- 4 / Gouvernance au sein de la FCSI p 5



Rapport d'activité

- 1 / La fédération en mouvement p 6
- 2 / Fédérer le réseau adhérent p 10
- 3 / Animer et accompagner p 13
- 4 / Consolider nos partenariats p 17
- 5 / Apporter notre contribution au fédéralisme p 18



Rapport Financier

- 1 / Compte de résultat 2018 p 20
- 2 / Bilan simplifié p 22
- 3 / Budget prévisionnel 2019 p 23



Rapport d'Orientation

- 1 / Renforcer les partenariats dans le territoire p 24
- 2 / Encourager l'engagement des habitants p 25
- 3 / Accompagner les mutations de l'environnement p 25
- 4 / Contribuer au réseau fédéral p 26



Rapport Moral

La vie du réseau

En cette année 2018, la vie du réseau a été marquée par plusieurs éléments.

Les entrées et sorties du réseau

Le nombre d'adhérents au sein de la Fédération est en constante évolution, même s'il reste marqué par la vie des centres.

Ainsi en 2018, le réseau a connu le départ :

- ◇ du centre social Les Alpains à Grenoble du fait de l'arrêt de l'activité,
- ◇ les centres sociaux de L'Isle et Estressin repris en gestion par la municipalité Vienne
- ◇ l'APMV de Roussillon.

Même si nous le regrettons, il ne s'agit pas d'un départ pour désaccord sur le projet que nous portons collectivement.

La FCSF, sur proposition de l'Isère, a reconnu nationalement :

- ◇ **La MJC Pays de Tullins (EVS),**
- ◇ **La MPT 4 montagnes devenue Agopop à Villard de Lans(CS),**
- ◇ **La Maison de Quartier St Bonnet Villefontaine (CS),**
- ◇ **La MJC-MPT de Montalieu-Vercieu (CS).**

Nous vous souhaitons la bienvenue et que le chemin commencé ensemble puisse se poursuivre à travers de nombreux échanges.

Des centres avec des difficultés fortes

Cette année 2018 a aussi été marquée par des centres en forte difficulté.

Nous tenions à rappeler la nécessaire mobilisation des différents acteurs, le plus tôt possible. Un des premiers intérêts de la FCSI, (mais de la CAF aussi) est de pouvoir maintenir des structures d'animation de la vie sociale dans les territoires.

Dans ces contextes, le « devoir d'intervention » inscrit dans l'adhésion au réseau des centres sociaux mais également du schéma départemental, peut être activé ce qui n'est pas sans poser grand nombre de questions (quand intervenir, jusqu'où, avec qui...).

Mais c'est aussi une véritable richesse et un profond levier pour mettre autour de la table les différents partenaires qui interviennent dans les centres. Aussi, il nous semble important de dire que le fédéralisme est encore plus important dans ces moments de la vie des organisations.

Les évolutions de l'environnement des centres sociaux et EVS

Les transformations parfois rapides du contexte économique, territorial et politique dans lequel évoluent les structures peuvent mettre en difficulté les adhérents et interroger chaque acteur de la vie locale : citoyen, centres sociaux/EVS, élus des communes aux intercommunalités...

Or cette année 2018, la FCSI est plus que consciente des interrogations que les centres sociaux et EVS peuvent avoir avec leurs partenaires stratégiques, avec des effets parfois à très court terme. Ces changements créent beaucoup d'incertitudes et génèrent un sentiment d'insécurité pour tous.

Il nous semble que les centres vont être amenés à poser des choix stratégiques nouveaux, à recréer de l'argumentaire pour expliquer et rendre visible l'action des structures dans les territoires ; mais aussi à imaginer de nouvelles façons de coopérer.

⇒ L'accompagnement tout au long de l'année des 5 centres sociaux du territoire de Beaurepaire et Roussillon, devenu entre Bièvre et Rhône, fut un investissement important mais incontournable pour chacune des structures et pour la FCSI qui devra accompagner ces transitions dans les territoires dans les prochaines années.

⇒ Un premier travail de réflexion autour de l'utilité sociale est également devenu une évidence pour soutenir les centres dans la création de leurs argumentaires. Démarré fin 2018, il se poursuivra en 2019.



Merci aux administrateurs qui se sont engagés toute l'année ! Merci à Marie-Françoise!





Les partenariats

La reconnaissance de la FCSI dans son rôle et mission est de plus en plus affirmée par divers partenaires.

■ A titre d'exemple, nous nous félicitons du renforcement du partenariat mis en place avec la **DDCS** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Les opportunités de travail commun (jeunesse, soutien à la vie associative...) ne manquent pas et nous espérons pouvoir les consolider pendant 2019. Cet échange fructueux nous a également permis d'obtenir un poste FONJEP dès 2019, pour 3 ans renouvelable, qui nous permettra de continuer à retrouver une stabilité économique.

■ De même, l'intégration du **schéma départemental de l'animation de la vie sociale** au sein du schéma des familles en cette fin d'année 2018, nous apparaît comme une véritable ouverture pour permettre à la FCSI de s'associer avec les acteurs du schéma autour des thématiques qui touchent la vie des centres : parentalité, petite enfance et jeunesse.



Une vie interne mouvementée

■ 2018 a été une année de changement avec le départ de la déléguée fédérale, Marie-Françoise Chauveau que nous remercions chaleureusement pour le travail effectué depuis son arrivée. Son travail, avec l'appui de nouveaux administrateurs, a abouti à redresser une fédération pendant plusieurs années. Aujourd'hui, la nouvelle déléguée fédérale, Mélanie Caron peut prendre ses missions dans une organisation plus sereine, qui demande aujourd'hui à se tourner vers le projet, les partenariats, en véritable complémentarité aux missions de base.

■ Pour animer le réseau, nous avons embauché une déléguée adjointe arrivée en septembre. Mais, en fin d'année, le conseil d'administration a pris la décision

délicate, et surtout non prévue, de mettre fin à la période d'essai de la salariée face aux constats de plusieurs décalages qui pouvaient amener à moyen terme à mettre la FCSI en difficulté.

■ Alors, une nouvelle phase de recrutement a été amorcée. Sur proposition du bureau au CA, des modifications du poste ont été apportées, notamment avec une embauche à temps plein et non à 80%, afin de coller aux besoins du réseau et aux attentes des partenaires, pour penser un projet ambitieux pour les prochaines années. La procédure d'embauche a été envisagée pour le début d'année 2019.



Gouvernance au sein de la FCSI

Cette année, nous étions moins nombreux au Conseil d'Administration, avec également quelques départs en cours d'année et d'autres annoncés pour l'année 2019. Ainsi, nous remercions :

- ◇ **Nolwenn Doitteau**, élue au collège des institutions, qui très prise par ailleurs ne pouvait plus tenir son engagement, malgré l'intérêt porté à la vie fédérale.
- ◇ **Carole Jacquet**, élue au collège des institutions, qui ne renouvellera pas son mandat au sein de sa collectivité
- ◇ **Valérie Desloges**, élue au collège des professionnels qui quitte le réseau des centres sociaux pour d'autres horizons professionnels.

■ Tout comme les centres sociaux, la fédération est également un lieu où l'on peut repartir du terrain. C'est un espace de démocratie et de citoyenneté et l'on sait, à travers les mouvements et revendications récents, que les

habitants sont dans la défiance mais ont aussi dans cette envie d'être acteur et de se mobiliser.

La Fédération est bien le projet des centres sociaux et EVS. Il est important d'avoir vos perceptions, besoins pour être au plus près de vos réalités, mais également que la spécificité de notre département puisse se refléter dans le Conseil d'Administration.

■ Ainsi, nous invitons chaque centre à pouvoir s'engager, puis laisser sa place pour que l'engagement soit le plus simple et le moins lourd possible pour tous et que l'on puisse se dire au bout d'un mandat « *j'ai découvert ce qu'est un réseau départemental, je laisse ma place à d'autres* ».

La FCSI est plus que consciente des difficultés de l'engagement et souhaite proposer un espace convivial, souple, mais aussi formateur à une échelle territoriale plus étendue.

Nous vous souhaitons une très bonne assemblée générale !

I/ La fédération en mouvement



Le projet isérois : consolider et développer

1/ Le projet national, un fil conducteur

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de :

- ◇ **Démocratie**
- ◇ **Dignité humaine**
- ◇ **Solidarité**

Suite au 8ème Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 avec 3 300 personnes et la présence du réseau international, la Fédération Nationale a fait évoluer son projet fédéral.

Le projet 2014-2020 intitulé «la Fabrique des possibles».

Ce projet propose de créer les conditions permettant aux centres sociaux de renforcer le pouvoir d'agir des habitants tout en permettant la construction d'un avenir désirable en tenant compte des évolutions actuelles de la société :

- ◇ **défi environnemental**
- ◇ **défi économique**
- ◇ **défi sociétal**
- ◇ **défi démocratique**



2/ En Isère, rester en phase avec le réseau et assurer les transitions

Bouleversé dans son fonctionnement par les baisses de subvention, mettant au cœur des préoccupations fédérales le modèle économique de la fédération ; la FCSI a depuis 2016, opéré des choix lui permettant de vivre ces périodes d'adaptation tout en restant au plus près des réalités des centres sociaux. 2018 a été une année de transition avec les mouvements de personnel, mais également une année qui a permis de consolider certaines bases, notamment les relations avec la CAF. De ce fait, la FCSI a maintenu son projet en s'appuyant sur les **6 fonctions de base** :

Ressource stratégique Pour cela la FCSI entretient la relation avec les pouvoirs publics, identifie et organise de nouveaux partenariats, met en oeuvre une réflexion prospective.

Ressource technique Pour cela la FCSI accompagne la création de nouveaux centres et de nouveaux espaces de vie sociale, appuie les organisations en difficulté, qualifie l'ensemble des acteurs intervenant dans les projets et anime des dispositifs départementaux.

Animation de réseau La FCSI favorise les échanges inter-centres/EVS et inter-fédérations, développe un système d'échange mutuel.

Représentation La FCSI porte la parole des centres sociaux, des espaces de vie sociale et de leur fédération auprès des pouvoirs publics.

Garantie du sens La FCSI fait connaître la Charte des centres sociaux, fait vivre le processus « adhésion-reconnaissance », et s'engage dans « le devoir d'intervention » en direction de ses adhérents.

Garantie de la vie associative La FCSI élabore et pilote un projet fédéral départemental, se soucie du renouvellement des instances fédérales. Elle entretient et développe des relations avec les financeurs de la fonction fédérale. Elle assure l'économie de la fédération par la gestion des ressources humaines et financières.



S'emparer de quelques grandes thématiques :

Les mutations des territoires

Dans un contexte évolutif, en tension, le suivi de ces changements permet de réfléchir, partager, anticiper ce qui fait l'essence même d'une structure d'animation de la vie sociale, la participation des habitants au cœur des projets ; la proximité dans les territoires ; la mixité et l'accessibilité des publics etc.

La qualification des acteurs bénévoles et professionnels

C'est un moyen pour la FCSI de rester en phase avec les réalités vécues dans les centres sociaux, ne manière de pouvoir soutenir l'animation et l'accompagnement proposé dans une relation de proximité et de réseau avec les adhérents. Chaque année, les priorités sont fixées en fonction des besoins remontés et des évolutions de la société.

Le numérique

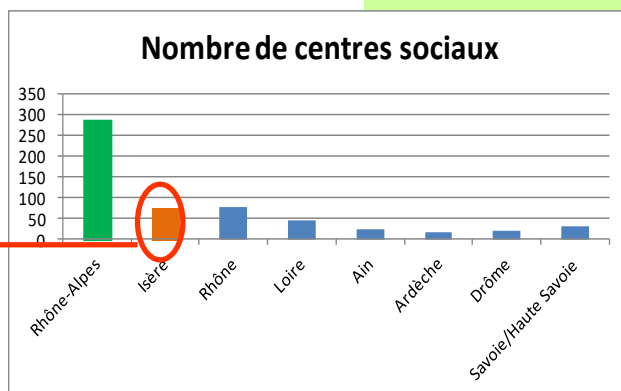
La question du numérique est au cœur des préoccupations des centres sociaux. De plus en plus nombreux à créer des ateliers, à mobiliser des professionnels et/ou des bénévoles, les objectifs sont nombreux : loisir, maintien du lien familial, accès aux droits... Les publics visés sont aussi variés : personnes âgées, personnes isolées, personnes non sensibilisées... La place des centres sociaux et EVS est à construire



L'animation de la vie sociale en Isère

Extrait de la plaquette
SENACS2018- chiffres 2017

25 % des centres sociaux agréés sont en Isère



| | | Rhône-Alpes | Isère |
|--|-------------------------------|-------------|-----------|
| | intervention en milieu urbain | 75% | 71% |
| | budget moyen par centre | 695 501 € | 530 598 € |
| | Nombre bénévoles | 18 821 | 4 144 |
| | moyenne par centre | 68 | 56 |
| | Equivalent temps plein | 4 412 | 650 |
| | moyen par centre | 15 | 11 |



Le fonctionnement de la FCSI

Les Acteurs (présidents d'associations, présidents de CCAS, professionnels) issus des centres sociaux et socioculturels portent les orientations politiques de la fédération en s'investissant dans les instances aux côtés des membres de droit et des membres associés.

Le conseil d'administration s'est réuni **7 fois** en 2018 pour débattre de sujets d'actualité, suivre les chantiers en cours (Journée départementale, évolution du personnel) partager les actualités du réseau (difficultés financières, gouvernance,) étudier les demandes d'adhésion-reconnaissance.

Les membres du Bureau se sont rencontrés **1 fois par mois** (sauf été) pour gérer en concertation avec les délégués la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'URACS et la FCSF.

1/ Composition des instances suite à l'AG du 5 avril 2018

Membres actifs

Collège des bénévoles

Colette Bozon,

Administratrice du centre social Emile Romanet, Varcès

Martine Fenoy,

Présidente du centre social Au Fil de Lambre

Marie-Pierre Issartel,

Présidente du centre social Ile du Battoir, Beurepaire

Catherine Jalliffier-Verne,

Présidente du centre social d'Heyrieux.

Collège des professionnels

Valérie Desloges,

Directrice centre social Villefontaine

Virginie Guiol

Directrice centre social Maison des Solidarités, St Egrève

Damien Pellat,

Directeur du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay.

Stéphanie Renzy,

Directrice du centre social Ile du Battoir, Beurepaire

Collège des institutions

Nolwenn Doitteau,

Vice-présidente du CCAS d'Eybens

Carole Jacquet,

Administratrice du CCAS de Voreppe

Membres de droit

Pierre-Louis Ferretti

Suppléant Conseil d'Administration, Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

Membres associés

José Mastrodicasa,

Collège des associés

Bureau

Virginie Guiol

Membre, directrice centre social Maison des Solidarités, St Egrève

Catherine Jalliffier-Verne,

Membre, présidente du centre social d'Heyrieux.

José Mastrodicasa,

Co-président, collège des associés.

Damien Pellat,

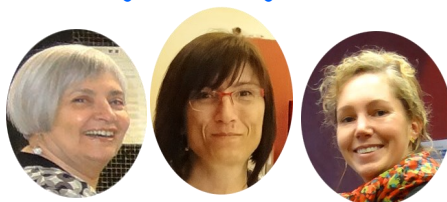
Co-président, directeur du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay.





2/ Des salariés en appui

De janvier à juin 2018



Déléguee fédérale
Marie-Françoise Chauveau
(1 ETP)

Gestion de la FCSI, appui au réseau, formation des acteurs, comptabilité et gestion financière, animation des commissions et groupes thématiques, suivi des chantiers départementaux, régionaux et nationaux, relations externes

Appui au réseau fédéral
Valérie Malandre
(0.5 ETP)

Administration générale de la fédération, communication, appel et suivi des cotisations, Comptabilité, service civique

Déléguee adjointe
Mélanie Caron
(0,8 ETP)

Arrivée le 3 octobre 2016
Appui au réseau, formation des acteurs, suivi des chantiers départementaux, relations externes, chantiers thématiques (services civiques, Bien vieillir, vacances...).

De septembre à décembre

Déléguee fédérale
Mélanie Caron
(1 ETP)

Appui au réseau fédéral
Valérie Malandre
(0.5 ETP)

Déléguee adjointe
Ludivine Petit
(0,8 ETP)

II/ Fédérer le réseau adhérent

Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions et la place des habitants

Se référer à la Charte nationale

En se fédérant, les centres sociaux et depuis un an les Espaces de Vie Sociale se créent un espace d'élaboration partagée du « projet centre social » pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir. Ils adhèrent tous à la Charte fédérale.

Introduction Charte fédérale de juin 2000

Nous centres sociaux et socioculturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous exprimons alors que la société est traversée par de profondes mutations, qui tout en ouvrant des possibilités, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

L'adhésion-reconnaissance

Acte volontaire et formel, l'adhésion-reconnaissance est cette rencontre entre une volonté du centre social ou de l'EVS d'intégrer la fédération des centres sociaux parce qu'il se reconnaît dans le projet fédéral départemental et national ; et la reconnaissance de celle-ci comme membre du réseau parce que le projet social est compatible avec les valeurs, les ambitions et les manières d'agir portés par la fédération.

→ La FCSI intègre un autre principe, celui de « **partir de là où en sont les gens !** ».

La configuration des centres isérois avec une forte proportion de gestion institutionnelle amène la FCSI à intégrer tous les centres à partir du moment où **ils s'engagent avec la FCSI vers un développement de leurs ambitions mais aussi et surtout de leurs pratiques participatives.**

Tout au long de l'année 2018, la FCSI a contribué aux côtés des habitants, des communes et de ses partenaires à développer la couverture fédérale sur l'ensemble de l'Isère.

Depuis 2018 : les EVS, des membres actifs comme les autres, reconnus par la FCSI.

→ 32 membres actifs dont 2 EVS

Les nouveaux membres reconnus nationalement en 2018 :

Centres sociaux :

- ◇ L'AGOPOP à Villard de Lans
- ◇ La Maison de quartier « St Bonnet » à Villefontaine
- ◇ L'Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre à Montalieu- Vercieu

EVS :

- ◇ La MJC « Pays de Tullins » de Tullins



Centre socioculturel Ile du Battoir
Gestion associative
Espace François Mitterrand,
chemin du 4 Aout 1944
38270 **BEAUREPAIRE**
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Centre social mobile APMV
Gestion associative APMV
3 rue Jean Henri Fabre
38300 **BOURGAIN-JALLIEU**
Tél : 04 76 49 01 03
apmv-bourgain@sauvegarde-isere.fr

Centre socioculturel Paul Vittoz
Gestion Associative
9, Rue Pierre Mendès France
38670 **CHASSE-SUR-RHONE**
Tél : 04 78 73 86 22
centre-social.chasse@free.fr

Centre social Surieux
Gestion CCAS
27, place Beaumarchais
38130 **ECHIROLLES**
Tél : 04 76 09 64 03
centre-social-surieux@ville-echirolles.fr

Centre social les Coulmes
Gestion CCAS
10 place des Coulmes
38320 **EVBENS**
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud
Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 **FROGES**
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux
Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 **HEYRIEUX**
Tél : 04 78 40 06 87
contact@csheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux
Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 **JARRIE**
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources
Gestion CCAS
Espace des Alpes, 3 av. de Verdun
38260 **LA COTE SAINT ANDRE**
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

Centre socioculturel Jean Bedet
Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 **LES AVENIERES**
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

Centre socioculturel Intercommunal Granjou
Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 **MONESTIER DE CLERMONT**
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV
Gestion associative
110 Chemin des Haies
38122 **MONSTEROUX MILIEU**
Tél : 04 74 16 88 34
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre
Gestion associative
16 BIS Route de vassieu
38390 **MONTALIEU -VERCIEU**
Tél : 04 74 88 66 28
mjc.montalieu38@wanadoo.fr

Centre socioculturel Arc en ciel
Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 **PONT EVEQUE**
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre social de l'Orgère
Gestion CCAS
96, rue Sadi Carnot
38140 **RIVES**
Tél : 04 76 91 28 72
centre.social.municipal@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais
Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 **ROUSSILLON**
Tél : 04 74 29 00 60
assistantedirection@centresocialduroussillonnais.fr

Maison des Solidarités et des Familles
Gestion CCAS
38 rue de la Gare
38120 **SAINT EGREVE**
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

Maison de quartier Paul Bert
Gestion CCAS
4 rue Chopin
38400 **SAINT-MARTIN-D'HERES**
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr

Centre social des Pays du Guiers
Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 **ST LAURENT DU PONT**
Tél : 04 76 55 40 80
info@cspg.fr

Centre social « les 4 vents »
Gestion associative
30 route de la Chapelle
38150 **ST ROMAIN DE SURIEU**
Tél : 04 74 84 43 92
accueil@csles4vents.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social—l'Arche
Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 **SEYSSINET-PARISSET**
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre
Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 **SONNAY**
Tél : 04 74 79 43 51
afd@orange.fr

CCAS de Saint Marcellin
EVS Gestion municipale
2, avenue du Collège
38160 **SAINT MARCELLIN**
Tél : 04 76 38 41 61
contact@saint-marcellin.fr

MJC / MPT Pays de Tullins
EVS Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 **TULLINS**
Tél : 04 76 07 04 78
mjctullins@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet
Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 **VARCES**
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Vallée de Gère
Gestion municipale (marché public)
9, rue Victor Faugier
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 85 48 55
vgere.centresocial@alfa3a.org

Centre social Malissol
Gestion municipale (marché public)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 57 12 00
malissol.centresocial@alfa3a.org

Centre social Olympe de Gouges
Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 **VIF**
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

AGOPOP
Gestion associative
30 rue du professeur Andre Beaudoin
38250 **VILLARD DE LANS**
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@agopop.fr

MQ Saint Bonnet
Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 **VILLEFONTAINE**
Tél : 04 74 96 44 01
mgsb@mairie-villefontaine.fr

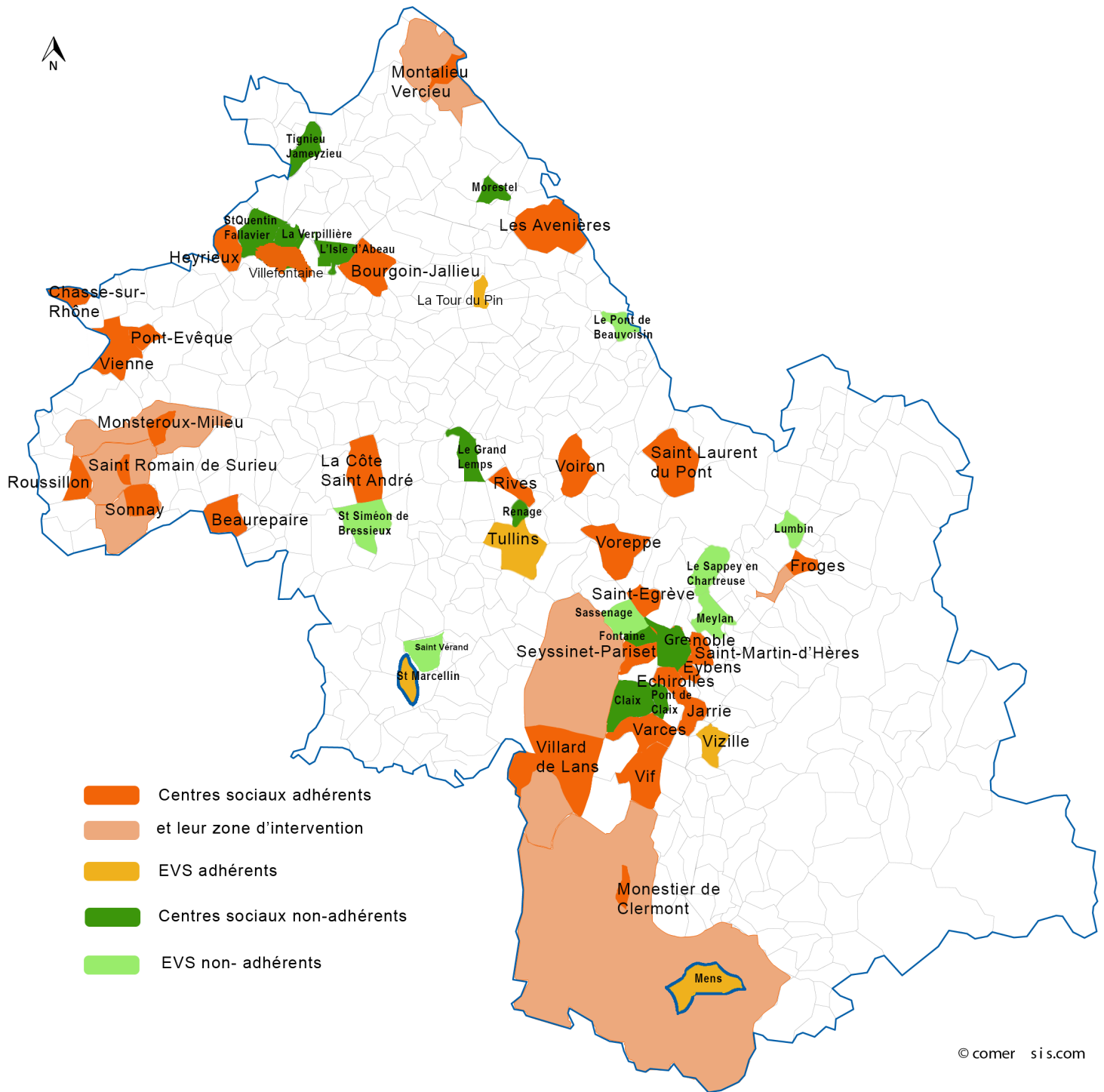
L'Escale
EVS Gestion associative
434 Rue de la République
38220 **VIZILLE**
Tél : 04 76 40 48 67
escale@ville-vizille.fr

Espace Rosa Parks
Gestion CCAS
24 allée des Bruyères
38340 **VOREPPE**
Tél : 04 76 50 61 25
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)
Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 **VOIRON**
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr



Le réseau adhérent 2018



© comer sis.com



Rapport d'activité

III/ Animer et accompagner



Analyser, partager, améliorer nos pratiques

L'animation du réseau d'adhérents compte parmi les outils porteurs d'amélioration des pratiques, de la réflexion sur l'évolution du cadre de travail et de partage d'expérience entre responsables chargés du même type de mission ou de problématique.

Mais aussi déterminant que soit la plus value de l'animation des professionnels mobiliser un groupe de personnes, le fidéliser et valoriser les raisons d'être ensemble nécessitent implication, méthode, écoute et rigueur pour la fédération. Ce plus particulièrement en une période de tension sur la charge de travail tant pour les centres que pour la fédération et de faible lisibilité sur l'avenir.

Merci à celles et ceux qui par leur présence régulière participent activement à la vie de la fédération départementale et à celle du mouvement des centres sociaux.

1/ Les groupes de pairs

Comité des directeurs

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participants. Il constitue également une méthode de formation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques, des besoins des centres sociaux et EVS et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 5 rencontres en 2018

→ Entre 10 et 15 directeurs : une participation variable compte tenu des urgences dans les centres et d'agendas très contraints.

→ Quelques thématiques abordées : laïcité, jeunesse et direction d'équipe, nouvelles instructions financières CAF, conventions et coopérations partenariales, nouvelles orientations COG CNAF, COG CNAV, Plan pauvreté, formation et qualification des acteurs

Commission familles

La commission Famille est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Composée des référents familles des centres sociaux et des animateurs familles, elle a pour objet :

- ◇ D'adapter les compétences des référents familles aux exigences liées au Projet d'Animation collective Famille.
- ◇ Favoriser l'échange d'expérience
- ◇ Favoriser l'échange et développer des projets famille inter-centres
- ◇ Créer ou participer à des espaces de réflexion autour de la question du soutien à la fonction parentale
- ◇ Rencontrer des partenaires institutionnels et associatifs

→ 3 rencontres en 2018

→ Entre 10 et 15 participants réguliers

→ Quelques thématiques abordées : numérique et familles, les projets parentalité, plan pauvreté

Commission « enfance-jeunesse »

→ 2 rencontres en 2018

→ Entre 8 et 10 participants réguliers

→ Quelques thématiques abordées : numérique et jeunesse

Commission accueil

→ 1 rencontre en 2018! NOUVEAU

Lancement d'une commission accueil pour tous les personnels de l'accueil. Cette rencontre émane du besoin des professionnels d'échanger dans leur pratique, mieux se connaître et réfléchir à l'accueil dans un centre social au travers de leurs missions.

→ Les 9 participants représentant 7 centres attendent les dates 2019 !



2/ Observer, interroger, agir collectivement

La formation proposée par la fédération vise à permettre aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir.

Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.

L'année 2018 a été marquée par de nombreux temps formatifs qui ont pu prendre diverses formes :

- ◇ Modules de formation
- ◇ Journée fédérale - repoussée au 2 février 2019
- ◇ Ateliers thématiques

Marqué par une période de mutations territoriales, une diffusion continue du numérique dans de nombreuses sphères de la vie quotidienne, bouleversant le rapport au travail, dans la famille... , d'évolution des pratiques dans le bénévolat, le plan de formation 2018 avait pour objectif de :

→ **Accompagner les parcours d'engagement** des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation

→ **Renforcer le portage politique** des projets partagés par les bénévoles et les professionnels

→ **Consolider les projets** des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

**Plus 138 participants – 50 administrateurs/bénévoles –
88 professionnels – 25 centres représentés**

L'animation et la qualification des acteurs sont des ressources importantes pour la FCSI.

Il s'agit d'un temps de travail conséquent, qui nécessite de pouvoir penser globalement l'articulation entre les différents temps collectifs proposés. Mais, la FCSI considère que ce temps est précieux pour bien connaître son réseau, que c'est pour l'instant un fonctionnement qui permet de faciliter l'implication des adhérents et de faire reconnaître le savoir-faire de la FCSI.

Dans le cadre de la réforme professionnelle, la FCSI s'est fait reconnaître comme organisme de formation par DATADOCK, la plateforme de service unique pour la formation en 2017.



Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation

- 1- Animer la fonction employeur dans les centres sociaux (nouveau)
- 2- Prendre sa place de nouvel administrateur dans un centre social et dans un réseau (nouveau)
- 3- Formations à la demande, in situ

Renforcer le portage politique des projets partagés par les bénévoles et les professionnels

- 4- Négocier de façon raisonnée, c'est possible ?
- 5- Développer la participation des habitants dans son centre social

Consolider les projets des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

6- « Vieillesse et développement social local » : Comment les seniors prennent en main le bien vieillir ?

7- Animer des ateliers numériques dans son centre social.

8- Accompagner les enfants, jeunes, parents dans l'usage des écrans au quotidien.

Autres rencontres

9- Rencontres entre pairs

10- Les ateliers collectifs « projets » (ouverts aux professionnels et bénévoles)

11- 3ème Journée fédérale, développer son esprit critique





Etre relais dans le territoire

La FCSF propose d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition des fédérations puis des centres sociaux des accords négociés avec des acteurs nationaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

■ **« Bien vieillir sur son territoire » convention FCSF / CNAV et convention URACS / CARSAT**
→ 3 centres sociaux participent actuellement à ce projet

■ **Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : le dispositif service civique**
→ 2 centres sociaux (Beaurepaire, La Côte St André) ont accueilli cette année des volontaires sur des missions variées : numérique, intergénérationnel, participation

■ **L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV**
→ Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier



Soutenir et accompagner les adhérents

La FCSI met en œuvre des mesures spécifiques visant à accompagner les centres sociaux ou EVS tout au long de leur vie, de la phase de création à la phase de transmission, mais aussi pour faciliter les recrutements ou dans le cas de difficulté ou de mutation.

L'intensité de l'aide est déterminée, pour chaque projet, après lecture partagée et analyse du projet. Ce soutien peut être sollicité directement par les dirigeants des centres sociaux auprès de la FCSI ou mis en œuvre suite à un diagnostic avec les centres et les partenaires.

1/ Suivre les différentes phases de la vie des centres

■ **Accompagnement au renouvellement des projets sociaux**

Afin d'accompagner les centres dans le renouvellement de leur projet social, clé de voûte du projet d'animation de la vie sociale fondée sur une démarche **transversale, participative et partagée**, pour répondre aux besoins et demandes des habitants et aux problématiques sociales du territoire ; La FCSI propose une démarche composée de deux types d'accompagnement complémentaire :

- ◇ **Un accompagnement individualisé** auprès des acteurs du centre social sur site afin d'adapter la méthodologie de renouvellement du projet social aux équipes et aux territoires.
- ◇ **Un accompagnement collectif** pour le(s) responsable(s) (directeur et administrateur) afin de s'auto-former, de constituer un groupe ressource et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

→ **9 centres sociaux accompagnés**

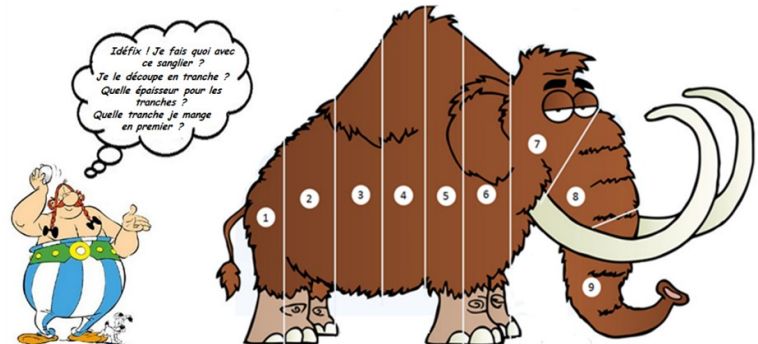
→ **4 rencontres collectives** autour des étapes à mener diagnostic, évaluation de l'ancien projet, mise en place des axes et du plan d'action, évaluation du futur projet.

→ **Plusieurs temps de travail individualisé** avec le directeur et/ou interventions dans les équipes à différents stades du projet : Eybens (2 fois), Pont Evêque (2 fois), Monestier de Clermont (2 fois),

→ **Participation aux différents comités de pilotage** tout au long de l'année : **+ 30 réunions de COPILS cumulés**

→ **Les lancements de démarches pour les centres en renouvellement fin 2019 :**

- 2 rencontres pour poser les préalables et autour du diagnostic.
- participation aux 1ers Copil de lancement



Diagnostic / évaluation / axes / plan d'action / moyens

Accompagnement à l'évaluation à mi-parcours

7 centres en évaluation à mi-parcours
2 réunions collectives
3 accompagnements plus individualisés



Participation aux AG des adhérents

Les Assemblées générales sont toujours des moments de connaissance de ce que font en profondeur les centres. La fédération peut dans ces moments prendre conscience des dynamiques en œuvre, des projets en cours, des besoins exprimés. Il est important pour elle de pouvoir participer à ces moments. Cette année, nous avons pu participer à la majorité des AG.

Soutenir les administrateurs au recrutement de leur nouvelle direction

Les directrices du centre social d'OVIV et des Avenières ont quitté leur poste avant les vacances d'été. Ces moments peuvent être accompagnés par la FCSI pour pouvoir mener la démarche de recrutement en adéquation avec les **besoins du centre social** et les **compétences requises** pour exercer un poste de direction dans le centre social. (circulaire CNAF Juin 2012 et Référentiel métier signé par la CNAF, la FSCF et le SNAECOS).

Généralement, la démarche se compose de 3 phases (diagnostic des besoins ; élaboration du profil de poste ; organisation de la procédure de recrutement), représentant a minima 3 rencontres avec les administrateurs mandatés.

Deux nouveaux directeurs sont arrivés à la fin de l'été : Damien Reinier à OVIV et Hervé Dewinne aux Avenières, à qui nous souhaitons la bienvenue !

2/ Consolider les projets d'animation du territoire

Accompagner les évolutions territoriales

Les territoires de Roussillon et de Beaurepaire sont aujourd'hui en pleine évolution du fait à la fois de la fusion des deux communautés de communes et à la fois des nouvelles prises de compétences de niveau intercommunal. Or sur ces deux territoires, rayonnent 5 centres sociaux associatifs: Au fil de Lambre, Roussillon, Les 4 Vents, L'île du Battoir et OVIV. Depuis 2017, un travail professionnels / administrateurs a débuté. Il s'est renforcé en 2018 avec l'intervention d'Aline Brachet sous forme de temps formatif et différents types de rencontres (professionnels / administrateurs— professionnels— professionnels / techniciens CAF et intercommunalité.

Il s'agit d'un accompagnement nouveau qui nécessite de travailler à la fois la compréhension de l'environnement et de ses enjeux ; les stratégies collectives à mener ; l'outillage collectif à créer ; la formation pour mieux se projeter ; la mise en place de nouvelles modalités de partenariats mais aussi la vision partagée de 5 structures aux identités complètement différentes. Le travail se poursuit en 2019.

La question pour la FCSI : l'accompagnement sur d'autres territoires sera-t-il une nouvelle donne pour les prochaines années ?

Accompagner les projets en émergence sur les territoires

L'Association « centre 1000 loisirs » proposant depuis 1989, un accueil de loisirs intercommunal de la Sévenne souhaitait pouvoir mener un diagnostic de territoire en vue de la création d'un espace de vie sociale.

→ Aucune suite n'est donnée aujourd'hui au projet. Néanmoins, le travail de mobilisation des habitants a permis à l'association de pouvoir prendre en compte de nouveaux besoins au sein de sa structure et penser différemment le travail des équipes.

La Ville de VOIRON a sollicité la FCSI afin d'obtenir un appui méthodologique au diagnostic participatif en vue d'étudier la pertinence de la création d'un équipement d'animation de la vie sociale dans le territoire du grand Baltiss.

L'association Binette& Cie a sollicité la FCSI fin 2017, en vue de la réflexion pour créer un EVS. Depuis fin 2018, la FCSI accompagne la démarche de diagnostic.

La FCSI a également répondu ponctuellement auprès de quelques équipes : Bajatière à Grenoble, la MJC de la Tour du Pin en demande d'un agrément EVS, la Terrasse.



IV/ Consolider nos partenariats



Les relations avec les partenaires publics

■ Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

Un partenariat confirmé

La reconnaissance de la FCSI par la CAF de l'accompagnement des centres sociaux fédérés et l'animation du réseau est un véritable soutien. Il s'agit d'un soutien financier, incontournable à la FCSI, mais c'est aussi un véritable travail de partenariat engagé pour permettre aux structures de l'animation de la vie sociale de vivre dans les territoires.

La solidité du partenariat a pu se traduire également à d'autres niveaux :

Une action commune : les nouvelles modalités du PLA

Un objectif de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) signée avec l'Etat pour la période 2013 à 2017 était la clarification des modalités de financement de l'AVS (Animation de la Vie Sociale). Les modalités de calcul ont été présentées conjointement CAF et FCSI lors de 2 réunions de territoire.

Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale est intégré au schéma des familles pour 2019

L'animation du schéma a été bouleversée par son intégration au schéma départemental des services aux familles (SDSF), signé en 2016, sous l'égide du Préfet de l'Isère ; dès janvier 2019.

Les nouvelles orientations ont été définies fin 2018 et permettront pour l'AVS :

-d'être dans le souci de l'amélioration de la couverture en animation de la vie locale sur des territoires prioritaires

-continuer à suivre les deux centres (Roussillon et Beaurepaire) dans leur évolution, sous forme de « regards croisés ».

-travailler sur l'inclusion numérique, la laïcité (Préfecture)...

Système d'Echange National des Centres Sociaux (SENACS)

Cet Observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Depuis 2012, cette action s'inscrit dans le schéma départemental d'animation de la vie sociale.

Partenaires de terrain, les déléguées de la FCSI et les agents de la CAF de l'Isère, les acteurs des centres sociaux agissent de façon concertée.

Une nouvelle COG – convention d'objectifs et de moyens

Cette année 2018 a été une année importante pour la CAF

■ Maintien des relations avec le Département

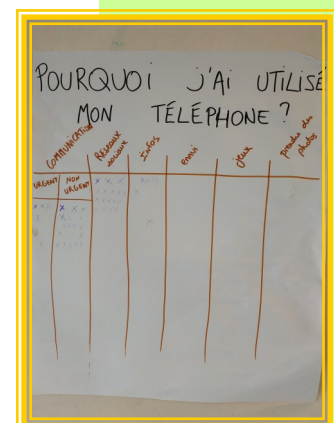
La FCSI, souhaite maintenir des liens avec le Département et a pu rencontrer la Vice-présidente en charge des actions de solidarité et de l'insertion et la présidente de la commission actions sociales- solidarités afin d'échanger sur les différents projets en cours, notamment bien-vieillir (conférence des financeurs), la jeunesse (contrat territorial jeunesse) et le numérique.



Autres partenariats

■ Projet avec l'IREPS : santé et numérique

L'IREPS (Institut Régional de Promotion de la Santé) a déposé un projet auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui a permis de soutenir le projet autour de « l'accompagnement des enfants, des jeunes et parents dans l'usage des écrans au quotidien », à travers les compétences psycho-sociales. Ce projet a donné lieu à 3 jours de formation en 2018 et se poursuivra en 2019 par l'accompagnement de quelques centres sociaux dans ces démarches.



V/ Apporter notre contribution au fédéralisme

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983 et soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988, elle sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.



S'impliquer dans la vie fédérale nationale

Les dossiers nationaux sont riches et variés ! Il appartient aux fédérations de pouvoir se saisir de thématiques pour se les approprier au niveau local. A l'inverse, la FCSF se doit d'être au plus juste dans ses propositions pour être en adéquation avec la réalité des territoires.

L'implication de la FCSI dans la FCSF passe par :

- ◇ La participation aux **rencontres des délégués** qui ont lieu annuellement
- ◇ La participation à **l'AG nationale** qui s'est tenue cette année à Dunkerque
- ◇ La participation de la déléguée comme **référente nationale sur les projets vacances**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Quelques éléments marquants :

L'évaluation à mi-parcours du projet fédéral 2014-2021 pendant l'AG, intitulé L'Escale.

Où comment préparer le prochain congrès en 2022 à Paris !
De 2019 à 2022, différents chantiers seront organisés pour préparer les futures orientations. Les fédérations seront mobilisées afin que le projet national soit le reflet des préoccupations de chaque territoire dans un contexte socio-économique analysé.

Présence auprès des partenaires institutionnels

La FCSF a réussi à être présente et se faire entendre auprès de différents partenaires, suite à des événements qui ont marqué la vie politique française en 2018 :

- le rapport Borloo, programmes « pour réparer et redynamiser les quartiers oubliés de la République »
- la nouvelle COG de la CNAF
- la signature du Plan pauvreté

Une mobilisation pour être au plus près des habitants

Ateliers sociolinguistiques : rencontre nationale et manifeste pour l'apprentissage du français pour tous !

Gilets jaunes : Le CA de la FCSF a manifesté son intention de proposer des rencontres avec les autres acteurs associatifs nationaux afin de partager les analyses, de proposer que chacun prenne sa part face à l'enjeu de dialogue, de débat, dans un esprit de coopération et de responsabilité.

Des thématiques importantes

Bien vieillir dans les territoires

Un document élaboré par le groupe national DSL et Vieillesse, en partenariat avec la CNAV, la CCMSA, AG2R La Mondiale

Jeunesse et engagement

la Motion Jeunesse « Pour une pédagogie de l'engagement » et l'organisation du Réseau Jeunes

Réforme des territoires

La publication issue du Forum des Territoires, organisé avec Territoires Conseils au printemps 2018 est en ligne !



L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES, C'EST NOTRE GENRE !



Rapport d'activité



Une coopération régionale animée par l'URACS

L'union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS) est l'espace ressources des 7 fédérations départementales : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET et une assistante : Sylvaine ANTOULY.

Participation aux instances

Un ou deux administrateurs de la FCSI ont participé aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2018. L'assemblée générale du 14 mai 2018 a réuni les présidents, les administrateurs et les délégués de chacune des fédérations pour évaluer notre projet commun et décider des orientations.

Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégués des sept fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégués de l'URACS. Le comité des délégués s'est réuni 4 fois durant l'année 2018.

Des dossiers co-portés régionalement

SENACS, imaginé par l'URACS en 2004, repris nationalement en 2011, reste un dossier porté et animé par l'URACS.

→ Cette année, était organisée **une journée régionale**, le 11 décembre 2018, qui a permis la mobilisation de + 200 personnes dont environ 50 en Isère. Thématique : **LES CENTRES SOCIAUX ET L'UTILITE SOCIALE : QUELS INVESTISSEMENTS POUR QUELS IMPACTS ?**

Intervenants : Hélène CLOT - Responsable de la mission stratégie et innovation publique de Grenoble-Alpes Métropole – Cyril Kretschmar – Consultant formateur – Spécialiste des politiques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, de développement de l'emploi et de l'économie sociale – et de nombreux témoignages

« Bien vieillir »

Depuis plusieurs années, l'URACS est un véritable moteur et relais dans le dossier Bien-vieillir qui peut s'illustrer à travers :

-un **groupe régional** constitué pour s'organiser, analyser et développer nos stratégies dans ce domaine

-la **convention régionale avec la CARSAT**, depuis 2013, permettant le soutien de centres sociaux à l'échelle de toute la région et qui sera renouvelé dès 2019 avec un nouvel appel à projet auprès des centres

Trois centres ont pu bénéficier de cette convention en Isère : **Beaurepaire, Sonnay, Monsteroux-Milieu**

-la **nouvelle convention avec AG2R La Mondiale** pour agir dans le domaine de la prévention des risques liés au vieillissement signée le 12 octobre 2018.

Quatre centres ont pu bénéficier de cette convention : St Romain de Surieu, Rives, Beaurepaire et Pays du Guiers

-l'**animation de 4 jours de formation** à destination de professionnels et responsable bénévoles, avec Christine Jurdan, au franc succès.

Cette année, les centres de Pays du Guiers, Rives, La Côte St André, St Romain de Surieu ont participé.

Formation

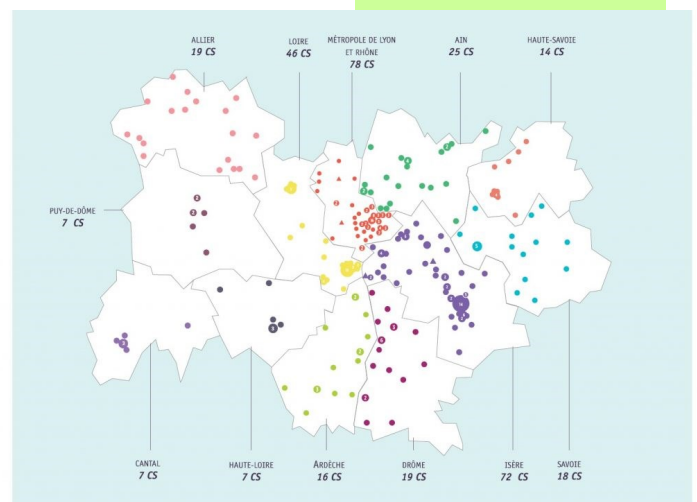
La mise en place de la formation « **action collective à visée émancipatrice** » reste fortement demandée

Travail autour d'une formation expérimentale pour les animateurs jeunesse

La fusion des régions Auvergne Rhône-Alpes

Un chantier important mobilisant les administrateurs et professionnels des deux régions s'est enclenché pour repenser le territoire face à la fusion administrative des régions Auvergne Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, le dossier a bien avancé et une présentation de l'Union sera proposée en 2019.



I/ Compte de résultat

Lors du Conseil d'administration du 05 mars 2019, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération en présence du commissaire aux comptes Mr Pascal DREVET.

Nos comptes de l'exercice 2018 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

| DEPENSES | Année 2018 | Année 2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Achat de services et de fournitures | 15 655.62 | 33 822.47 |
| Dont formation des acteurs | 10 530.84 | 27 241.45 |
| Services extérieurs | 24 098.25 | 42 120.23 |
| Dont location du siège social | 5 634.87 | 6 011.83 |
| Dont déplacements des salariés et des administrateurs | 2 784.53 | 2 961.87 |
| Dont missions et réceptions | 1 976.36 | 2 112.70 |
| Impôts et taxes | 2 285.00 | 2 156.28 |
| Charges de personnel | 132 697.49 | 137 530.18 |
| Dont salaires | 93 069.88 | 94 732.52 |
| Dont charges sociales | 39 627.61 | 42 797.66 |
| Charges de gestion courante | 44 867,78 | 51 390.25 |
| Dont cotisations FCSF+URACS | 44 080.03 | 50 895.25 |
| Dotation aux amortissements et provisions | 6 894.00 | 20 463.50 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 226 498.14 | 287 482.91 |
| Frais financiers | 0.00 | 0.00 |
| Charges exceptionnelles | 0.00 | 141.00 |
| TOTAL DES CHARGES | 226 498.14 | 287 623.91 |

| PRODUITS | Année 2018 | Année 2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Prestations vendues | 14 667.64 | 47 036.90 |
| Dont recettes formation | 2 500.00 | 15 036.90 |
| Dont accompagnement | 8 720.00 | 25 850.00 |
| Subventions d'exploitation | 53 245.00 | 53 109.00 |
| Dont Caf Isère | 40 000.00 | 40 000.00 |
| Dont DRJSCS | 13 245.00 | 13 109.00 |
| Autres produits | 139 085.74 | 187 281.43 |
| Dont cotisations | 108 631.00 | 121 474.00 |
| Dont fonds de développement | 0.00 | 25 000.00 |
| Dont formation des acteurs (FDVA + Uniformation) | 16 397.00 | 24 243.64 |
| Reprise sur provisions et fonds dédiés | 19 328.00 | 0.00 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 226 326.38 | 287 427.33 |
| Produits financiers | 400.85 | 508.81 |
| Produits exceptionnelles | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL DES PRODUITS | 226 727.23 | 287 936.14 |

| | | |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 229,09 € | 312,23 € |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|





Les dépenses

Les charges de personnel

Elles représentent 132 697,49 €, soit près de 58 % des dépenses de l'année 2018. Elles sont en diminution de 3.5% par rapport à l'exercice 2017 et s'expliquent par :

- ◇ Le départ à la retraite de la déléguée fédérale au 30 juin 2018.
- ◇ L'arrivée de la nouvelle déléguée adjointe le 10 septembre 2018.
- ◇ La diminution des pesées des postes, dans le cadre des changements avec la nouvelle équipe de déléguées, résultant d'une décision du conseil d'administration

La répartition du temps de travail est restée inchangée pour le poste d'assistante (20h/ semaine).

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la fédération pour 2018 sont de 29 875,87 € soit 13 % des dépenses. Le seuil actuel de dépenses est maîtrisé au plus juste. Nous cotisons également à la centrale d'achat ADERE afin de bénéficier de tarifs préférentiels nous permettant quelques économies.

Les frais de location du siège représentent 5 634,87 € pour l'année 2018 soit 19% des frais de fonctionnement. Ce local, bien identifié par nos partenaires et les centres sociaux, permet d'organiser le travail des professionnels, de conserver l'ensemble des documents et d'accueillir des temps de réunions avec un nombre restreint de participants (7 à 8 personnes).

Les frais de déplacement des délégués et des administrateurs s'élèvent à 2 784,53 € y compris la participation aux AG de la FCSF (Dunkerque - 59) et de l'URACS. Les frais de mission et réception sont de 1 976,36 € pour les différents temps collectifs d'animation du réseau (AG, CA, Bureau, commissions, etc...). Ces deux sommes restent stables par rapport aux années précédentes.

La formation des acteurs

Malgré une diminution des propositions du plan de formation pour l'année 2018, celui-ci reste une priorité du réseau.

De ce fait, les dépenses de formation ont diminué et représentent 10 530,84 € en 2018 (paiements des intervenants, des salles, de l'hébergement), auxquelles il faut rajouter le temps de travail d'ingénierie et de formation réalisé par les déléguées mais n'apparaissant pas spécifiquement en charge de formation.

Chaque année, un budget formation est consolidé par la mobilisation de fonds afin de toucher les différents publics bénévoles, administrateurs et professionnels et permettre la gratuité des frais pédagogiques pour tous les centres sociaux adhérents.



Les recettes

Les cotisations

La collecte des cotisations auprès des adhérents (30 CS / 2 EVS et 2 accompagnements) s'élève à 108 631,00 € pour l'année 2018.

La fédération départementale a conservé 64 552 € pour son fonctionnement annuel (soit 28% du budget) et a reversé 34 450 € pour la fédération nationale et 9 629 € pour l'union régionale.

⇒ *Nous constatons une baisse des cotisations (-10%). Nous restons en vigilance sur cette variation et recherchons les facteurs pouvant avoir généré cette baisse. Notre analyse première des entrées et sorties de centres sociaux, des budgets des structures et sur la possible influence de la réforme du PLA, n'a pas apporté un éclairage satisfaisant. Nous allons poursuivre ce travail d'analyse sur 2019.*

Le financement du projet fédéral isérois

Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires, cette année la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en versant une subvention de 40 000 €, la DRDJSCS a versé 13 245 €. Cette année, nous ne bénéficions plus de fonds mutualisé de la FCSF.

Les ressources liées à des accompagnements spécifiques

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de 8 720 €.

Le plan de formation 2018 a été mis en place grâce à la mobilisation de 24 597 €. Cette somme correspond au « droit de tirage » auprès du « fonds Fosfora » géré par la FCSF pour 8 200 €, au fonds de développement de la vie associative pour 5 000 € et au fond de formation professionnelle géré par Uniformation pour la somme de 11 397 €.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale ont contribué au plan de formation en réglant leurs frais d'hébergement et de restauration (2 500 €).

Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 05 avril 2018. Les recettes s'élevant à 226 727,23 € et les dépenses à 226 498,14 €, notre résultat est de 229,09 €.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2018 afin de pouvoir assurer la transition des équipes avec le départ à la retraite de la déléguée fédérale tout en continuant à stabiliser l'économie de la fédération, permettre le maintien d'un projet ambitieux, et vous présenter des comptes équilibrés. Notre vigilance est de tous les instants.

II/ Bilan



Actif ou patrimoine de la fédération

| ACTIF | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Actif immobilisé | 1 568.45 | 1 568.00 |
| Immobilisations corporelles | 0.00 | 0.00 |
| Immobilisations financières | 1 568.45 | 1 568.00 |
| Actif circulant | 116 755.01 | 153 728.00 |
| Adhérents et autres partenaires | 37 429.29 | 62 162.00 |
| Disponibilités | 79 325.72 | 91 566.00 |
| Charges constatées d'avance | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL ACTIF | 118 323.46 | 155 297.00 |

L'actif total s'élève au 31/12/2018 à 118 323.46 €

Les immobilisations financières de 1 568.45 € représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au Bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

Le matériel de transport ainsi que le matériel de bureau sont complètement amortis et sont enregistrés pour une valeur comptable de 0 € depuis 2017, indiquant la nécessaire attention à la vétusté des équipements (notamment les voitures).



Le passif ou les moyens dont dispose la fédération pour se financer

| PASSIF | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Fonds associatif | 48 890.48 | 48 661.00 |
| Report à nouveau | 48 661.39 | 48 349.00 |
| Résultat de l'exercice | 229.09 | 312.00 |
| Provisions pour risques et fonds dédiés | 52 416.00 | 64 850.00 |
| Dettes | 17 016.98 | 41 785.00 |
| Dettes sociales | 14 313.38 | 26 773.00 |
| Autres dettes | 2 703.60 | 15 012.00 |
| TOTAL PASSIF | 118 323.46 | 155 297.00 |

Le passif total s'élève au 31/12/2018 à 118 323.46 €

Les fonds propres fin 2018 s'élèvent à 48 890.48 € soit une augmentation de 229.09 €.

Les provisions représentent les provisions pour départ à la retraite des professionnels, ainsi que les sommes disponibles pour faire face à la « reconfiguration » de la fédération (passage à 1 ETP) et à l'achat d'un nouveau véhicule.

Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales sont moins importantes fin 2018 et seront réglées au premier trimestre 2019.





Le Conseil d'administration réuni le 5 mars 2019 en présence du commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

- ◇ D'affecter le résultat de **229.09 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **48 890.48€**
- ◇ Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé.

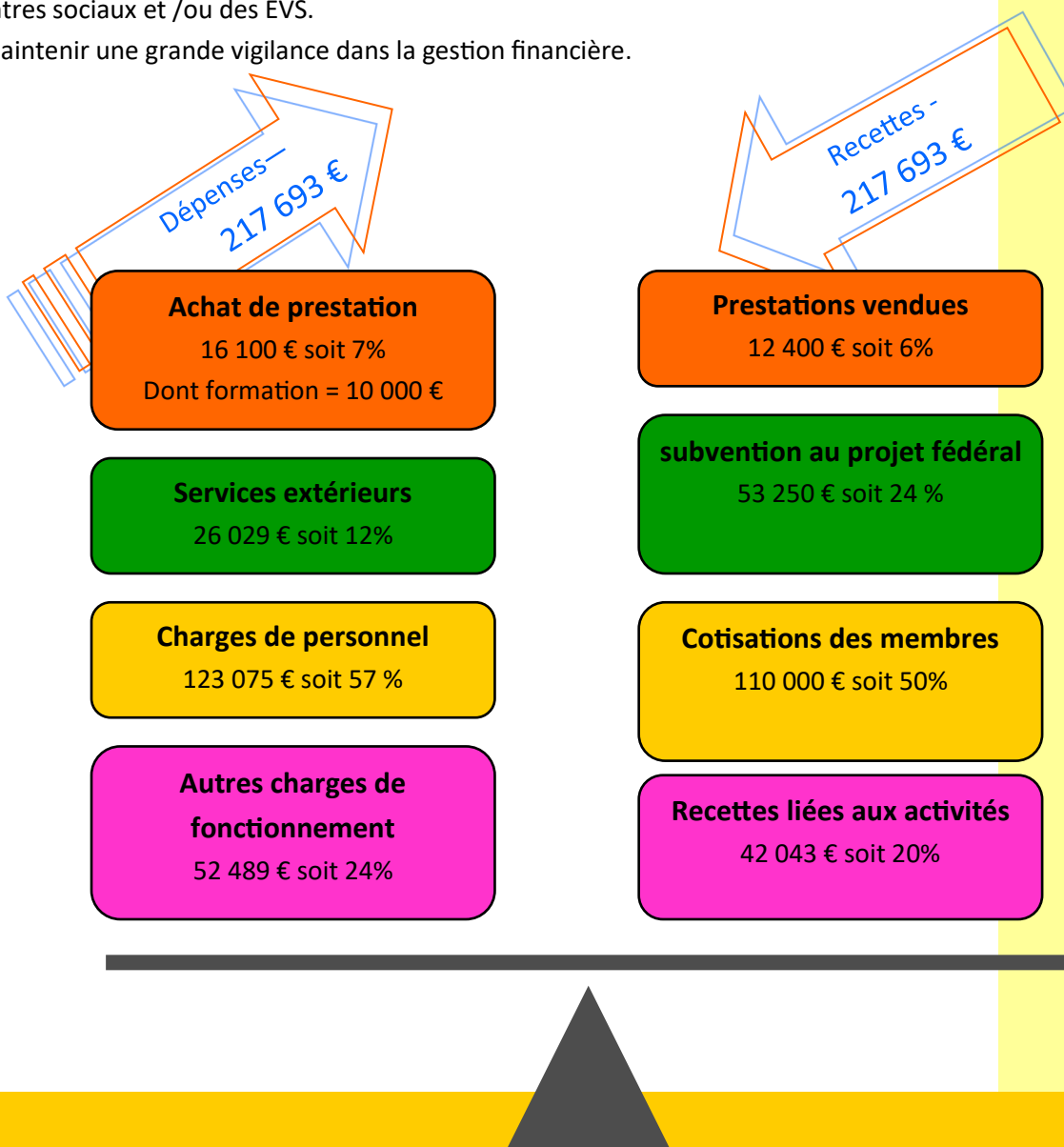
Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2018

Les comptes certifiés par le cabinet « Audit Pascal Drevet » sont à la disposition des adhérents.

III/ Budget prévisionnel 2019

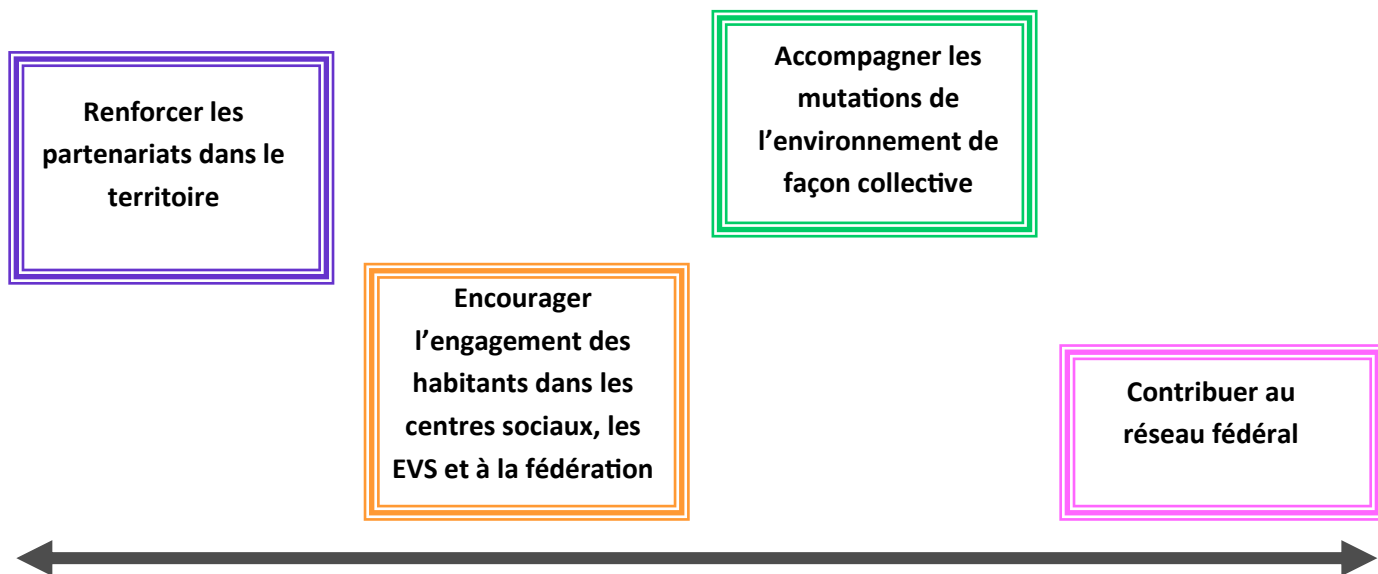
Le Conseil d'administration s'engage à :

- Négocier avec des financeurs le complément manquant pour assurer le passage à temps plein de la déléguée adjointe et ainsi prendre en compte le développement de l'activité fédérale,
- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux,
- Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS.
- Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



2019 : s'ouvrir, faire réseau et parler de notre utilité

Le maintien des fonctions de bases de la FCSI reste une priorité pour notre fédéralisme, notamment à travers l'animation et l'accompagnement proposé (maintien des réunions de pairs, plan de formation pour le 2nd semestre, accompagnement des centres dans leur projet). Pour 2019, malgré un 1^{er} trimestre spécifique du fait de la phase de recrutement, nous souhaitons particulièrement pouvoir



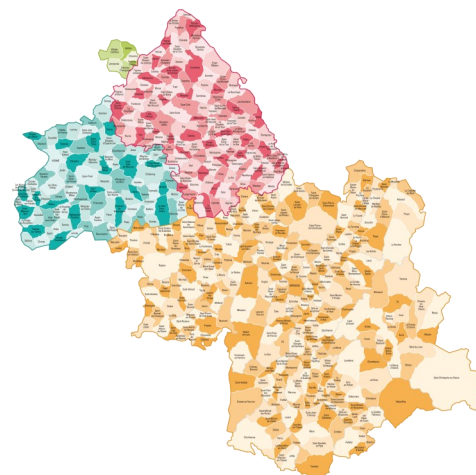
Renforcer les partenariats dans le territoire

Aujourd'hui, les évolutions des enjeux de société autour du numérique et de la dématérialisation, de la place des jeunes et des « seniors », des nouveaux modèles parentaux et des modes de vie, la mobilité internationale... sont de réelles préoccupations pour la FCSI que nous souhaitons partager avec les partenaires.

Notre place privilégiée au sein du schéma départemental notamment, nous amène à rencontrer de nombreux acteurs : DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale), UDAF (Union Départementale des Associations Familiales, MSA (Mutualité Sociale Agricole), Département....

Le travail de reconnaissance porté par le réseau national et régional, nous permet de se retrouver facilement autour de thématiques partagées.

C'est pourquoi, la FCSI souhaite pouvoir développer et renforcer ces liens afin de créer de véritables synergies de territoire.





Encourager l'engagement des habitants dans les centres sociaux, les EVS et à la fédération

Renforcer la place des centres sociaux et EVS comme lieu de citoyenneté

La fin d'année 2018, de par la mobilisation des gilets jaunes interroge directement les notions de solidarité et de démocratie : quelle place du citoyen ? quel apprentissage de la citoyenneté ? y a-t-il de nouveaux modèles à créer.

Il nous semble que cette manifestation de la société peut interroger les centres dans leur rôle d'éducation populaire pour retrouver un sens et surtout de la connaissance de notre système (fiscalité, protection sociale, institution), de notre société.

Accompagner ces réflexions par des temps formatifs ou d'échanges, nous paraît fondamental pour permettre aux centres sociaux et EVS d'être de véritables lieux de citoyenneté.

Susciter de l'animation collective à travers les savoir-faire des centres

Chaque centre social et EVS développe des projets, se spécialise dans certaines thématiques de la gestion interne, en passant par les fonctions de base d'un centre social (accueil, accessibilité...) et les projets (Ateliers sociolinguistiques, jardins solidaires, mobilités internationales des jeunes, ...).

Nous souhaitons cette année, expérimenter une nouvelle animation dans le réseau qui nous apparaît être un prétexte plus qu'intéressant pour permettre aux bénévoles, professionnels, administrateurs, habitants de s'approprier ces savoir-faire, les réflexions.

Nous souhaitons pouvoir organiser la rencontre entre des centres ayant développé un projet spécifique et de partager leur traduction sur le terrain au travers des différentes mises en œuvre. Un centre serait mobilisateur au sein de la structure, des équipes viendraient voir, entendre, interroger pendant une demi-journée. Une autre manière de « faire réseau ».

Notre ambition est donc aussi de promouvoir un réseau horizontal, basé sur les échanges inter-centres sociaux.



Accompagner les mutations de l'environnement de façon collective

La FCSI souhaite continuer à se positionner auprès des centres pour les soutenir dans les mutations et tensions actuelles. Nos souhaits :

- ◇ Accompagner les transitions territoriales face aux conséquences des fusions des intercommunalités et la redistribution des compétences entre les échelons communaux et intercommunaux.
- ◇ Outiller les centres pour mieux argumenter, se présenter dans ce contexte changeant à partir d'un travail autour de l'utilité sociale.
- ◇ Questionner la place des habitants dans le pilotage des centres et la rencontre avec les projets politiques





Contribuer au réseau fédéral

L'URACS en mouvement

Depuis 1983, l'**Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS)** anime le réseau des 7 fédérations départementales. La fusion des régions Auvergne-Rhône-Alpes a amené un grand chantier interrogeant l'organisation à l'échelle de cette grande région. 2019 va être l'aboutissement de cette réorganisation, en proposant l'intégration des 2 fédérations auvergnates (Allier et Cantal) au sein de l'URACS, qui va donc changer de nom. L'implication des fédérations dans ce chantier est essentiel pour construire une union qui reflète nos besoins, nous représente, nous soutienne. De nombreuses questions sont à traiter, comme celle des conséquences de l'agrandissement du territoire dans les missions des délégués, ou celle de la gouvernance de l'Union.

Vers la construction du nouveau projet national

La FCSF demande aux fédérations de mettre en discussion et valider les propositions issues de l'évaluation à mi parcours, l'Escale, de 2018. Aujourd'hui, nous vous présentons ces nouvelles orientations qui vont impacter le réseau dans les visées et choix politiques effectués et les défis proposés sur la deuxième partie du projet fédéral jusque 2022. Il s'agit de :

- ◇ Aller plus loin sur le développement du pouvoir d'agir au service de la justice sociale
- ◇ Renforcer la participation des habitants au portage politique du projet
- ◇ Renforcer l'autonomie financière des centres sociaux
- ◇ Favoriser la vitalité des territoires, par l'animation de processus de coopération d'acteurs

La FCSI, au regard de la dynamique qu'a entraîné le projet national issu du dernier congrès de 2013, pense souhaitable de mobiliser les centres sociaux isérois. De nombreuses démarches et initiatives existent et nous pensons qu'elles peuvent nourrir ces ambitions.



La plateforme des initiatives !

